

Programme 2001 d'Engagement de développement de formation. **Fondation Père Favron**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « Engagement de développement de la formation ». Les engagements de développement de formation doivent concourir aux objectifs globaux suivants :

- privilégier le développement de la formation professionnelle dans les secteurs ou entreprises (en particulier les PME) peu familiarisés avec les démarches de mise en œuvre d'organisation ou de développement des ressources humaines
- permettre une « formation tout au long de la vie » par la reconnaissance des compétences et la validation des acquis professionnels

Contacts

Fondation Père Favron
80 boulevard Hubert de Lisle BP380
97456 Saint Pierre Cedex
Tel : 02 62 49 50 96

Direction du Travail, de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
24, rue du Maréchal Leclerc
97488 Saint Denis Cedex
Tél. : 02 62 48 66 00

L'objectif des formations est de permettre l'accompagnement du changement pour l'adaptation de la culture de l'entreprise aux nouvelles exigences de l'environnement en relation avec la notion de qualité de services offerts.

La fondation a confié à son centre de formation, le CFPMS la mission de conduire l'ingénierie de plan de formation ainsi que la mise en œuvre du plan.

Pour réaliser ces formations, la fondation a sélectionné par appel d'offre restreint deux prestataires, l'ACTIF de Montpellier et le Centre de formation continue de l'Université de Paris V.

Le premier a été sélectionné pour ses compétences dans le domaine de la gestion du management des organisations du secteur médico-social et le second pour la qualité des travaux qu'il réalise pour le secteur autour des thématiques liées à la place des théories dans le travail social et médico-social et également de la médiation médico-sociale.

Les actions mises en place ont pour finalité l'obtention d'une qualification professionnelle s'inscrivant dans la convention collective nationale de l'Hospitalisation. Les formations sont à dominante technique et touchent à l'élargissement des compétences vers le perfectionnement et l'innovation : rééducation de divers ordre, thérapies nouvelles, approches psychologiques et pratique de l'écoute, approche gérontologiques.... Tous les acquis professionnels sont validés soit par des procédures développées par le partenaire universitaire, soit par la mise en place d'attestations.

Quelques indicateurs :

Nombre de stagiaires : 1831

Coût moyen heure/stagiaire : 10 €



(Photo Association Père Favron)

Coût total éligible : 573 160 €

Participation de l'Union Européenne :
150 734 € (FSE)

